

Nouvel article

Recherche

Ca

Rechercher ici ...



Articles récents

Cahors : Réussite du colloque sur l'éco-construction

Lot – Coronavirus : Le point sur la situation sanitaire

Sibelle, les professions de foi et l'urne baladeuse (pour la bonne cause)

La transhumance Rocamadour-Luzech 2022 finalement maintenue

Lot : Le meilleur croissant au beurre est (toujours) celui de Maxime Bottero et la meilleure baguette est celle de Benoît Lalande



THIBAUT SOUPERBIE · POLITIQUE ·

UNE

AVR
07

743

Views

Saint-Laurent-les-Tours : Le budget et les taux votés

Plusieurs travaux sont également au programme.

Le conseil municipal de Saint-Laurent-les-Tours, réuni le 5 avril, était consacré au vote du budget de la commune et de ses budgets annexes. Une séance studieuse au cours de laquelle la maire, Stéphanie Roussiès, a fait approuver le compte de gestion avant de présenter, accompagnée par son adjointe aux finances, Géraldine Arnould, le budget primitif pour l'année 2022.

Concernant la commune le fonctionnement s'équilibre en dépenses et recettes à 1 597 187,48 euros. La section investissement quant à elle s'équilibre en dépenses et recettes à 1 230 203,54 euros.

Les élus ont décidé cette année les travaux suivants : fermeture partielle de la halle, pose de nouveaux agrès à l'aire de jeux à destination des tout-petits, création d'un nouveau fronton pour la mairie, réhabilitation de l'ancienne salle du conseil, une ambitieuse première tranche de modernisation de l'éclairage public dans quatre quartiers de la commune ainsi que l'enfouissement des réseaux rue des Cyprès et impasse Bel Horizon. Le village de Craysac n'est pas en reste avec plusieurs opérations votées : la réfection du four communal, la création d'un columbarium au cimetière, l'installation d'un éclairage solaire à l'abribus et la création d'un mur de soutènement sur la route du cimetière.

« Les finances saines de la collectivité permettent cette année encore de programmer des travaux qui embelliront notre village » souligne la première magistrate.

Le budget assainissement s'équilibre en section de fonctionnement en dépenses et recettes à 684 402,00 euros et en section d'investissement en dépenses et recettes à 671 746,51 euros. Le budget du lotissement est désormais à l'équilibre, les ventes successives ont même permis de dégager un léger excédent. « Souhaitons que les trois derniers lots trouveront rapidement preneurs » précise Alain Bourdet, adjoint en charge du lotissement. A l'unanimité il a enfin été décidé de ne pas augmenter les taux du foncier bâti et non bâti.